

NUMÉRO 3/2014

COMMUNAUTÉ DE SÉCURITÉ

LE MAGAZINE DE L'OSCE



Section spéciale:
Faire plus contre la corruption

Aperçu général »



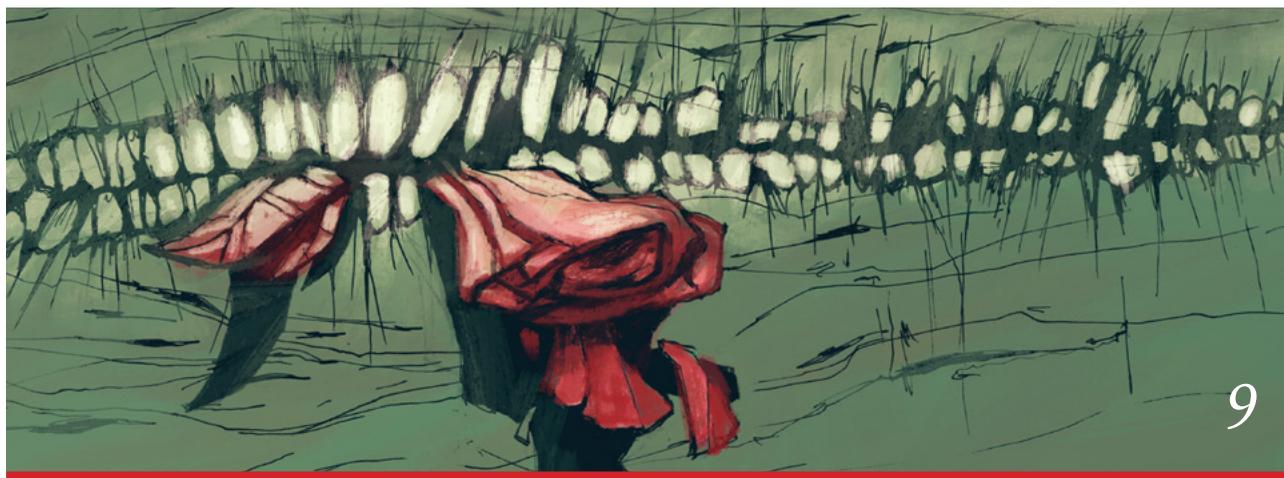
1 **Ukraine** Point sur la réponse de l'OSCE à la crise en Ukraine. p.6

2 **Rome** Des experts venus des deux rives de la Méditerranée se sont rencontrés pour inaugurer le réseau de recherche New-Med et relancer le débat entre l'OSCE et ses partenaires méditerranéens. p.24

3 **Almaty (Kazakhstan)** Des jeunes d'Asie centrale, de Mongolie et d'Afghanistan célèbrent le dixième anniversaire du Réseau des jeunes d'Asie centrale créé par l'OSCE et nous disent en quoi il a changé leur vie. p.32

4 **Bosnie-Herzégovine** Les coalitions locales contre la haine transforment le discours de haine en messages constructifs de solidarité civique. p.33

Table des matières » Numéro 3/2014



#OSCE_4

L'OSCE en Ukraine _6



SECTION SPÉCIALE: FAIRE PLUS CONTRE LA CORRUPTION_9

Rôle de l'OSCE et de ses partenaires _10

Les coûts cachés de la lutte contre la corruption _22



DÉBAT:

POUR UNE NOUVELLE MÉDITERRANÉE _24

Dialogue avec l'ensemble de la Méditerranée _25

La relation sécurité-gouvernance _26

Le processus de Helsinki comme source d'inspiration _27

Tunisie : maintenir la démocratie sur les rails _28

La passion de l'aide _29



QU'EN PENSEZ-VOUS ? _31

SUR LE TERRAIN

Mission en Bosnie-Herzégovine:

Innover contre la haine _33

DIVERS _37

#

OSCE

Résister à l'attrait de l'extrémisme

Les femmes peuvent être de puissants remparts contre l'attrait de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les États participants de l'OSCE ont examiné comment tenir compte de cet aspect dans leurs politiques, tout récemment encore au cours d'un atelier de haut niveau tenu à Vienne les 21 et 22 octobre. Dans le discours qu'elle a prononcé à cette occasion, Eileen O'Connor, Secrétaire d'État adjointe des États-Unis déléguée aux affaires concernant l'Asie du Sud et l'Asie centrale et ancienne correspondante de guerre, a déclaré ce qui suit : « En Afghanistan, j'ai vu comment des mères ... parvenaient à convaincre leurs fils combattant aux côtés des insurgés de quitter le champ de bataille, de déposer les armes et de prendre part à un programme de réinsertion exécuté à l'échelon local ». Pour en savoir plus :

www.osce.org/secretariat/120964

Enlèvements contre rançon commis par des terroristes

Comment les États peuvent-ils espérer assurer le retour sain et sauf de leurs citoyens enlevés à l'étranger tout en refusant de remplir les caisses des terroristes en leur versant des rançons ? Pour les États participants de l'OSCE, cela n'est possible que grâce à une coopération des plus étroites. Ils ont étudié les moyens de « prendre le taureau par les cornes » à la **Conférence contre le terrorisme organisée par la Présidence de l'OSCE** à Interlaken (Suisse) en avril et au cours d'un **atelier de l'OSCE et de l'ONU** tenu à La Valette (Malte), les 16 et 17 septembre. Lire les Recommandations d'Interlaken ici :

www.osce.org/cio/118156

Journée de la sécurité consacrée à la diplomatie de l'eau

« Alors que nous trouvons toujours de nouveaux moyens d'être mêlés à des guerres inextricables, nous avons, semble-t-il, oublié le chemin de la paix. L'eau revêt une telle importance que le fait d'en parler peut également être un instrument de paix. L'OSCE a une occasion unique de jouer un rôle appréciable en instituant une plateforme pour la maîtrise du secteur de l'eau », a déclaré S.A.R. le prince El Hassan bin Talal, lors de la Journée de la sécurité consacrée au rôle de l'OSCE dans le domaine de la diplomatie de l'eau, tenue à Vienne le 8 juillet 2014.

Droits environnementaux par-delà les frontières

Avec le soutien de l'OSCE, 56 centres Aarhus aident des gens ordinaires à défendre leurs droits à l'information, la participation et la justice en ce qui concerne la prise de décisions en matière environnementale au titre de la Convention d'Aarhus de la CEE-ONU. Le réseau s'emploie à élargir sa coopération par-delà les frontières. Le 30 juin 2014, au cours de la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus tenue à Maastricht, des membres des centres Aarhus de 14 pays ont échangé des données d'expérience. Le 12 septembre, les centres Aarhus d'Och (Kirghizistan) et de Khoudjand (Tadjikistan) ont entamé une coopération pour lutter contre des problèmes environnementaux communs.

Prix Max van der Stoel

L'ONG Spradivost de Djalalabad s'est vue décerner le Prix Max van der Stoel, du nom de l'ancien Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, le 2 octobre à La Haye, pour le courage dont elle a fait preuve en défendant la position des minorités dans le climat tendu des affrontements interethniques de juin 2010 dans le sud du Kirghizistan. Spradivost (ce qui signifie « justice » en russe) suit les conditions qui règnent dans les lieux de détention et offre une assistance juridique et médicale aux victimes d'actes de torture et d'abus.

www.osce.org/hcnm/12432

La société civile lutte contre la torture

Sous le slogan « Créer une communauté de sécurité pour tous », la Présidence suisse a organisé, cette année, quatre conférences régionales pour la société civile, respectivement à Belgrade, Vienne, Douchanbé et Tbilissi. Les résultats de ces conférences serviront à élaborer des recommandations pour la Conférence parallèle de l'OSCE à l'intention de la société civile, qui se tiendra à Bâle les 2 et 3 décembre. Le fil rouge qui a guidé les débats était celui de l'urgence qu'il y avait à éradiquer la torture et les mauvais traitements dans les lieux de détention. La Réunion spéciale sur la dimension humaine, organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) en avril, était placée sous le même thème. « Malgré son interdiction absolue dans les engagements de l'Organisation et les instruments internationaux, la torture continue d'être pratiquée dans l'espace de l'OSCE », a déclaré Snježana Bokulić, qui dirige le Département des droits de l'homme du BIDDH.

Jalons

Le **Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité**, qui régit le rôle des forces armées dans les sociétés démocratiques, a 20 ans. Adopté le 3 décembre 1994 à Budapest et ayant longtemps fait figure de « joyau caché » parmi les documents de l'Organisation, son importance révolutionnaire est de plus en plus reconnue, et cela également au-delà de l'espace de l'OSCE. L'année dernière, il a été traduit vers l'arabe. Le Code de conduite peut être consulté ici :

www.osce.org/fsc/41355

L'OSCE a transféré le contrôle intégral de l'**Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional**, lequel a joué un rôle clé dans l'établissement de la paix et de la stabilité en Europe du Sud-Est, à ses parties, à savoir la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie. La bonne mise en œuvre de l'Article IV de l'Annexe 1-B des Accords de paix de Dayton et l'achèvement du mandat du Représentant personnel du Président en exercice pour l'Article IV, fonction actuellement exercée par le général de division Michele Torres (Italie), seront célébrés au cours d'une cérémonie lors de la Réunion du Conseil ministériel à Bâle. ■



L'OSCE en Ukraine Juin-novembre

Médiation et négociation

Le Président en exercice de l'OSCE, Didier Burkhalter, Président et Ministre des affaires étrangères de la Suisse, continue d'intervenir aux niveaux présidentiel et ministériel en faveur d'une solution diplomatique au conflit en Ukraine. Le Secrétaire général, Lamberto Zannier, poursuit ses efforts visant à atténuer les tensions par ses contacts politiques, notamment dans le cadre d'entretiens à haut niveau avec des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN et de l'OTSC. Ces contacts sont maintenus en parallèle à une interaction constante entre les 57 États participants à Vienne.

Les membres du Groupe de contact tripartite, en l'occurrence l'Ukraine, la Russie et l'OSCE, représentée par la diplomate suisse Heidi Tagliavini, ont signé, le 5 septembre, le Protocole de Minsk, dans lequel sont énoncées les modalités d'un cessez-le-feu et d'un processus politique pour résoudre la crise. Le Mémoire de Minsk, adopté le 19 septembre par le Groupe de contact tripartite et les représentants de certains districts des régions de Donetsk et de Loughansk, énonce des mesures visant à rendre le cessez-le-feu viable.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a mandaté la création d'un groupe de liaison interparlementaire sur l'Ukraine afin de rapprocher les parlementaires russes, ukrainiens et autres pour contribuer à désenvenimer la crise.

Mission spéciale d'observation

Le mandat de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO), approuvé par consensus le 21 mars 2014, a été prorogé en juillet 2014 et court actuellement jusqu'en mars 2015. Les observateurs sont déployés à Kiev, Kherson, Odessa, Lviv, Ivano-Frankivsk, Kharkiv, Donetsk, Dnipropetrovsk, Tchernivtsi et Loughansk.



À la mi-novembre, la Mission était composée de près de 300 observateurs internationaux, détachés par plus de 40 États participants, et d'environ 130 personnes recrutées sur le plan local. Près de la moitié des observateurs sont dans l'est du pays. Les quatre observateurs membres de l'équipe de Donetsk et leurs quatre collègues de l'équipe de Loughansk, qui ont été pris en otage par les séparatistes fin mai alors qu'ils s'acquittaient de leur mission, ont été libérés fin juin.

Après la tragique destruction en vol de l'avion MH17 de Malaysian Airlines le 17 juillet, les membres de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE ont été les premiers à pouvoir se rendre sur les lieux de la catastrophe. Ils ont facilité l'accès des experts ukrainiens, malaisiens, néerlandais et australiens chargés d'enquêter sur place et d'y récupérer les dépouilles.

Les observateurs agissent dans le respect des principes de l'impartialité et de la transparence pour rendre compte de la situation de sécurité et dialoguer. Leurs rapports quotidiens sont placés sur le site web public de l'OSCE. Dans le cadre du Protocole de Minsk, ils ont été chargés de l'observation du cessez-le-feu, ce qui englobe le suivi des activités du Centre de contrôle et de coordination mis en place par le Ministère ukrainien de la défense en coopération avec la Russie.

Le 23 octobre, la MSO a commencé à utiliser des engins aériens sans pilote pour l'aider dans l'exécution de son mandat.

Mission d'observation

Le 24 juillet, les 57 États participants ont décidé par consensus de déployer une mission d'observation aux postes de contrôles russes de Goukovo et de Donetsk à la frontière avec l'Ukraine. Cette décision a été prise en réponse

à une invitation de la Fédération de Russie après l'adoption, le 2 juillet, de la Déclaration de Berlin par les ministres allemand, français, russe et ukrainien des affaires étrangères. La Mission d'observation travaille dans l'impartialité et la transparence en observant les mouvements transfrontaliers aux deux postes de contrôle et en en rendant compte. Les rapports hebdomadaires de la Mission sont placés sur le site web de l'OSCE.

Observation électorale

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) a publié, le 30 juin, son rapport final sur les conclusions de son observation de l'élection présidentielle tenue le 20 mai en Ukraine.

Plus de 700 observateurs ont été déployés pour une courte ou une longue durée dans le cadre de la mission d'observation électorale de l'OSCE en vue d'observer les élections législatives anticipées du 26 octobre. Une déclaration commune comportant des conclusions et des constatations a été rendue publique au lendemain des élections et la mission publiera un rapport final en décembre.



Vérification militaire

Depuis le début de la crise, Les États participants ont effectué des visites et des inspections et ont demandé à procéder à des consultations, comme le prévoit le Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité militaires. Depuis le 1er mai, 18 États participants ont mené 12 activités de vérification en Ukraine : une inspection au titre du Chapitre IX (Conformité et vérification) et huit inspections et trois visites d'évaluation au titre du Chapitre X (Mesures régionales).

Droits et libertés

Le BIDDH de l'OSCE continue de s'employer à renforcer les institutions et à sauvegarder les droits de l'homme en Ukraine. Il a notamment organisé des consultations complémentaires avec la société civile sur la mission d'évaluation de la situation des droits de l'homme qu'il a effectuée en Ukraine, dispensé une formation à la surveillance des droits de l'homme, fourni l'assistance d'experts pour les réformes juridiques et la rédaction de textes législatifs et observé la situation des Roms touchés par la crise.

La Haute Commissaire pour les minorités nationales, Astrid Thors, continue de suivre les tensions interethniques dans le pays et de conseiller le Gouvernement ukrainien, en particulier dans le domaine de la politique linguistique. Son équipe a participé à l'observation des élections et coopère avec la MSO. Les abus des droits de l'homme commis en Crimée et la nécessité de disposer d'institutions qui jouissent de la confiance de l'ensemble des citoyens sont actuelle-

ment les principales préoccupations de la Haute Commissaire.

La Représentante pour la liberté des médias, Dunja Mijatović, continue de suivre de près la situation en matière de liberté des médias et, en particulier, les menaces pour la sécurité des journalistes en Ukraine. Depuis juin, elle a fait à ce sujet plus de 15 déclarations publiques. Son Bureau a animé deux tables rondes sur la sécurité des journalistes avec des représentants des unions des journalistes ukrainiens et russes.

Une présence permanente

À la demande de ses partenaires ukrainiens, le Coordonnateur des projets de l'OSCE a continué d'exécuter des projets visant à accroître la stabilité du pays, dans le prolongement aussi du projet de dialogue national mené en début d'année.

Le Bureau du Coordonnateur des projets a prêté son concours à la Commission électorale centrale pour indiquer au public et, en particulier, aux personnes déplacées comment s'inscrire pour voter lors des élections législatives anticipées. À ce titre, il a produit deux avis pour diffusion à la télévision, et trois pour diffusion à la radio. Il a également formé des administrateurs des élections en ligne et mis à disposition plus de 260 000 manuels et organigrammes.

Soucieux de protéger les enfants et autres civils des dangers posés par les munitions militaires non explosées, le Bureau a produit des messages d'intérêt public sur les précautions de sécurité en la matière, dispensé des formations aux normes du déminage humanitaire et fourni des équipe-

ments de protection au personnel travaillant dans les zones touchées par le conflit.

Le Coordonnateur des projets a organisé, à l'intention des juges et autres juristes, des formations portant sur l'examen des différends électoraux et le traitement des affaires impliquant des violations des droits de l'homme. Il a par ailleurs facilité d'importants débats au sein de la communauté de juristes sur les moyens de réformer le système de justice pénale et d'améliorer l'observation de la situation en matière de droits de l'homme en réponse à l'impact qu'a eu la crise. Son Bureau a présenté au personnel du Service de sécurité de l'État les meilleures pratiques internationales pour assurer la protection des droits fondamentaux dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Face au risque accru de traite des êtres humains en Ukraine orientale, le Bureau a diffusé des informations sur la coopération avec les ONG. À Kiev, Odessa et Kharkiv, il a dispensé des formations et animé des débats sur les règles pour assurer la sécurité des journalistes et sur l'éthique des médias dans les situations de crise. ■

Cet article actualisé fait suite à l'article intitulé « L'OSCE en Ukraine » paru dans le no 2/2014 de Communauté de sécurité. Pour les développements les plus récents à ce sujet, veuillez consulter le site web public de l'OSCE: www.osce.org.



Section spéciale:
**Faire plus
contre
la
corruption**

Oh Rose tu es malade.
Le ver invisible,
Dont la nuit voit le vol,
Au cœur de la tempête :
A découvert ton lit
De joie cramoisie :
Et son amour sombre et secret
Détruit ta vie.

- William Blake

La Rose malade, un des poèmes les plus énigmatiques de William Blake, a été considéré comme symbolisant son mépris pour la corruption de la société anglaise du XIXe siècle.

Faire plus contre la corruption

Rôle de l'OSCE et de ses partenaires

LORSQUE HUGUETTE LABELLE, ancienne présidente du Conseil d'administration de Transparency International qui préside actuellement l'initiative « Entreprises pour une bonne gouvernance » du Pacte mondial des Nations Unies, s'est adressée aux États participants lors de la réunion sur la dimension économique et environnementale de l'OSCE le 23 octobre, elle a cité quelques chiffres saisissants : « Dans les pays où sévit la corruption, moins de 50% des enfants terminent l'école primaire. – Dans les pays où plus de 60% des gens nous disent qu'ils ont dû verser un pot-de-vin pour avoir accès à des services essentiels, 482 femmes sur 100 000 meurent en couches. Si moins de 30% des gens le disent, cette proportion tombe à 45 femmes pour 100 000. »

Elle s'adressait à un public réceptif. Les États participants de l'OSCE se sont engagés à faire de l'élimination de toutes les formes de corruption une priorité depuis le début du siècle. Dans la Déclaration de Dublin de 2012, ils ont retenu une série de questions à traiter individuellement et avec des partenaires : blanchiment d'argent, déclaration de patrimoine, personnes politiquement exposées et recouvrement des avoirs. Cette année, ils envisagent d'assigner à l'OSCE, et en particulier au bureau de son Coordonnateur pour les activités économiques et environnementales et à ses opérations de terrain, un mandat encore plus fort pour œuvrer dans le domaine de la prévention.

La corruption et la sécurité sont clairement liées. Comme l'a indiqué Mme Labelle dans son allocution, quand on analyse les conflits de ces dernières années, on constate que

de nombreux facteurs ont pu y contribuer, mais que dans tous les cas, la corruption en est une cause commune. La corruption est mortelle. Le remède réside dans la bonne gouvernance, qui est au cœur de l'approche de la sécurité de l'OSCE. Mme Labelle a cité un extrait du Rapport sur le développement dans le monde 2011 de la Banque mondiale : « Dans les pays de bonne gouvernance, où les gens peuvent participer à la vie sociale et économique et où le gouvernement fait preuve de transparence, d'intégrité et de sens des responsabilités, le risque de conflit est réduit de 30 à 45%, » a-t-elle dit.

Dans les pages qui suivent, des représentants d'organismes avec lesquels l'OSCE œuvre en partenariat ou en synergie pour lutter contre la corruption – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Groupe d'États du Conseil de l'Europe contre la corruption, Organisation de coopération et de développement économiques, Transparency International et Académie internationale de lutte contre la corruption – présentent chacun un domaine dans lequel ils changent les choses.

Andrei Muntean, qui dirige l'Unité de la gouvernance économique au Secrétariat de l'OSCE, explique pourquoi le passage à des activités de prévention est compliqué mais essentiel (p. 19).

Le mot de la fin revient au sociologue Ivan Krastev, qui nous rappelle que les politiques de lutte contre la corruption sont un remède puissant qu'il faut utiliser en prêtant dûment attention aux possibilités d'abus et aux effets secondaires (p. 22).

« Nous pouvons obtenir des résultats si nous changeons les modes de pensée. »

Par Dmitri Vlassis

Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

P EUT-ON ÉRADIQUER LA CORRUPTION ?

Je suis certain que cela ne se fera pas de mon vivant. Il faudra attendre la prochaine génération. Mais je crois que nous pouvons obtenir des résultats si nous changeons les modes de pensée. Nous devons accorder beaucoup plus d'attention à la prévention et investir massivement dans l'éducation.

À l'ONUDC, nous avons lancé, il y a quelques années, un programme destiné aux établissements d'enseignement. L'idée en est née lorsqu'il est ressorti d'une étude que nous avons réalisée avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Association internationale du barreau que moins de 35 % des conseils travaillant en entreprise connaissaient la Convention des Nations Unies contre la corruption. Nous avons donc élaboré un programme comportant deux volets.

Le premier est ce que nous appelons un « menu de thèmes » à partir duquel les établissements – facultés de droit, mais aussi écoles de commerce ou d'administration publique – peuvent élaborer leurs propres cours. Nous avons établi une liste de ressources (articles scientifiques, livres, documents) comptant aujourd'hui plus de

1 700 références, et ces ressources peuvent être consultées en ligne gratuitement.

Le deuxième volet consiste en un cours à part entière fondé sur la Convention contre la corruption. Plus de 20 universités de par le monde ont inscrit ce cours (qui est lui aussi disponible gratuitement) à leur programme.

Coopération

Nous avons institué une coopération des plus fructueuses avec l'OSCE. Au début de la période qui a suivi l'adoption de la Convention, l'OSCE a tiré parti de son pouvoir de rassemblement pour la promouvoir et, très peu de temps après, nous avons commencé à enregistrer des niveaux élevés de ratification et d'adhésion de la part de ses États participants. L'autre point fort de l'Organisation réside dans sa présence sur le terrain, et notre expérience de l'exécution de formations avec l'OSCE, en particulier en Asie centrale, est très positive.

À PROPOS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

Une intense activité de négociation au tournant du siècle a donné lieu à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et à ses deux protocoles contre la traite des personnes et contre le trafic illicite de migrants en 2000, au Protocole relatif aux armes à feu en 2001 et à la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003. Dimitri Vlassis a pris part à toutes ces négociations. Il explique pourquoi la Convention contre la corruption revêt autant d'importance: →

« Premièrement, c'est la seule convention planétaire contre la corruption. Elle se fonde sur des efforts déployés à l'échelle régionale dans le monde entier, d'abord en Amérique latine avec la Convention interaméricaine, puis par le Conseil de l'Europe suivi de l'OCDE et, à peu près simultanément à l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption, par l'Union africaine, qui a adopté sa propre convention en la matière. La Convention contre la corruption s'appuie également sur les négociations menées dans le cadre de la Convention contre la criminalité transnationale organisée.

Deuxièmement, son approche est générale. Nous nous sommes abstenus d'y inclure une définition de la corruption et avons sciemment opté pour une approche descriptive. L'agent public y est défini essentiellement comme toute personne qui exerce une fonction publique, y compris les parlementaires, d'autres agents élus ou nommés, ainsi que les membres d'entreprises semi-privées et semi-publiques.

Troisièmement, la Convention comporte des dispositions de grande portée relatives à la coopération internationale, dont certaines, concernant notamment l'extradition et l'entraide judiciaire, font effectivement progresser la coopération internationale en matière pénale. C'est le seul accord international qui comprenne un titre distinct consacré entièrement au recouvrement d'avoirs, lequel a été particulièrement difficile à négocier. Il instaure des principes clés pour aider les pays à retrouver la trace de ressources et d'avoirs qui ont été subtilisés par des dirigeants corrompus et, finalement, les recouvrer.

Enfin, elle a été complétée par un mécanisme d'examen de son application. Les négociations concernant ce mécanisme ont fréquemment été plus ardues que celles relatives à la Convention proprement dite. Le mécanisme s'inspire de l'expérience acquise par les pays dans le cadre d'autres mécanismes similaires, tels que le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) et le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, dont il emprunte certains éléments comme l'approche de l'examen mutuel. Il s'agit du premier mécanisme à couvrir autant de pays à tous les niveaux de développement et dotés de systèmes juridiques différents. Il fonctionne depuis maintenant quatre années et ce très bien en fournissant non seulement de nombreuses informations et analyses, mais également des résultats sur le terrain, comme des réformes judiciaires, des textes de lois et des plans d'action ». ■

Dimitri Vlassis dirige le service de l'ONUDC chargé de la lutte contre la corruption et la criminalité économique. Il a participé aux négociations relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

« Il est temps que les responsables politiques et leurs partis prouvent qu'ils peuvent se gouverner aussi démocratiquement que nous souhaitons les voir gouverner leur électorat. »

Par Wolfgang Rau

Groupe d'États du Conseil de l'Europe contre la Corruption (GRECO)

LES PARTIS POLITIQUES remplissent une fonction démocratique essentielle. C'est par leur intermédiaire que s'exprime le plus communément la volonté de la population. Mais leur légitimité dépend de la confiance que les citoyens leur accordent et celle-ci est remise en question lorsque les responsables politiques et les dirigeants des partis à travers toute l'Europe transgressent les normes de comportement attendues de leur part, que ce soit pour prendre le dessus sur leurs adversaires politiques ou pour favoriser leurs intérêts personnels ou ceux de leurs partenaires. Les valeurs et les principes sous-tendant nos démocraties doivent être réaffirmés si nous voulons remédier aux faibles taux de participation des électeurs et à la montée des mouvements politiques et des partis populistes, dont les références démocratiques sont des plus douteuses.

La promotion de l'intégrité parmi les députés est une des voies à suivre. Comme le prône le GRECO, les députés à travers toute l'Europe doivent acquérir une meilleure compréhension de ce que sont les conflits d'intérêt et les gérer de manière transparente et appropriée. Ils doivent adopter des règles claires de conduite et de déclaration de patrimoine. Ils doivent aussi instituer des mécanismes d'application adaptés garantissant qu'ils soient tenus comptables de leur comportement devant les citoyens.

La promotion de la transparence du financement politique est une autre des mesures à laquelle nous accordons une grande importance. Les résultats des travaux effectués par le GRECO font apparaître un bilan mitigé en ce qui concerne

l'application de la Recommandation sur la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales, document novateur adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2003. Alors que certains pays ont réagi positivement et rapidement aux critiques émises par le Groupe sur les régimes de financement existants, ce n'est pas le cas pour d'autres et certains font même l'objet de procédures de conformité renforcée.

Aux yeux des électeurs, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, l'incapacité des responsables politiques et de leurs partis de remédier à ces problèmes érode leur légitimité. Il est temps qu'ils mettent de côté leur esprit partisan et prouvent qu'ils peuvent se gouverner aussi démocratiquement que nous souhaitons les voir gouverner leur électorat.

Coopération

Le Conseil de l'Europe/GRECO, l'OSCE et les autres organisations internationales se doivent de coopérer encore mieux en vue de mobiliser la détermination politique qui s'impose pour de véritables réformes. Faire passer ce message en sensibilisant davantage les gouvernements, les parlements nationaux, la société civile et les médias aux questions en jeu contribuera à créer l'élan nécessaire pour combler l'écart entre les principes et la réalité.

À PROPOS DU GRECO

Le GRECO, dont le siège se trouve à Strasbourg, est l'organe de lutte contre la corruption créé par le Conseil de l'Europe. Wolfgang Rau explique :

« GRECO » est l'acronyme français de « Groupe d'États contre la Corruption ». L'adhésion à ce groupe est ouverte sur un pied d'égalité aux 47 États membres du Conseil de l'Europe et aux États non membres, en particulier ceux qui ont participé à sa création. C'est ce qui explique que les États-Unis et la Biélorussie en sont membres et que le Canada et le Saint-Siège peuvent le devenir s'ils le souhaitent. Le GRECO a débuté avec dix membres en 1999 et en compte actuellement 49.

Le GRECO a été institué pour compléter les normes anticorruption du Conseil de l'Europe par un mécanisme de suivi approprié et viable. Il y a eu, à ce jour, quatre cycles d'évaluation. Chaque pays évalué l'est par une équipe d'évaluateurs spécialisés choisis par les États membres. Il est procédé à un examen initial des informations communiquées par l'État évalué, informations qui sont ensuite validées et complétées au cours d'une visite sur place. Le rapport et les recommandations qui en résultent font l'objet d'un examen approfondi de tous les membres du GRECO avant leur adoption ; les membres ont pour pratique constante d'autoriser la publication du rapport les concernant. Ce dernier point est important et ajoute à la valeur des travaux du GRECO qui consistent en une combinaison d'examen scrupuleux, de recommandations soigneusement formulées et de pressions exercées par les pairs. Le rapport d'évaluation et les examens ultérieurs de la conformité, au cours desquels sont évaluées les mesures prises pour satisfaire aux recommandations, constituent des documents de référence très utiles pour les parties prenantes et les observateurs

extérieurs, notamment les milieux d'affaires.

Lancé le 1er janvier 2012, le cycle d'évaluation actuel – le quatrième – est consacré à la prévention de la corruption des députés, juges et procureurs. Au cours des trois cycles précédents, le GRECO a traité d'une vaste gamme de questions, telles que les organismes anticorruption, les immunités des agents publics en tant qu'obstacles possibles dans la lutte contre la corruption, la protection des personnes qui font état de leurs soupçons de corruption à leurs supérieurs hiérarchiques ou aux autorités (« dénonciateurs d'abus »), la confiscation des produits de la corruption, l'incrimination de la corruption et, aspect le plus important, la transparence du financement des partis politiques et des campagnes électorales. » ■

Wolfgang Rau est Secrétaire exécutif du GRECO. Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de son auteur.

« La présence d'ONG aux réunions de suivi change réellement l'atmosphère du débat »

Par Olga Savran

Réseau anticorruption pour l'Europe orientale et l'Asie centrale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

CES SONT PRINCIPALEMENT DES GOUVERNEMENTS qui participent au Réseau anticorruption de l'OCDE et lui communiquent des informations, mais il est de la plus haute importance pour nous d'impliquer la société civile. Lorsque nous nous rendons dans un pays, nous tenons une session spéciale à l'intention des ONG. Celles-ci siègent en outre aux réunions de suivi auxquelles sont examinés et adoptés les rapports de suivi par l'ensemble du groupe du Réseau. Cela change réellement l'atmosphère du débat.

L'an dernier, nous avons commencé à compléter notre processus de suivi au moyen de rapports parallèles d'ONG. Nous tenons à Paris, deux fois par an, des réunions plénières auxquelles sont habituellement adoptés deux rapports de suivi, tous les autres pays rendant compte des progrès qu'ils ont accomplis. Jusqu'à l'an dernier, les pays se bornaient à exposer rapidement ce qu'ils avaient fait entre les réunions. Nous avons décidé de changer cela et d'ajouter un élément d'examen mutuel. Nous avons demandé à des experts de procéder à des examens de ces comptes rendus des progrès accomplis et invité des ONG à y participer si elles le souhaitaient.

Les chapitres ukrainien et géorgien de Transparency International ont établi leurs propres rapports parallèles aux comptes rendus des pays en question sur leurs progrès. Cela a été très précieux. Quand on reçoit simplement dix pages de texte, il est difficile de déterminer si les progrès décrits ont réellement été accomplis, alors que le rapport d'une ONG donne une idée des changements effectifs sur le terrain.

En nous fondant sur cette bonne expérience, nous avons établi un guide pratique de suivi par la société civile dont peuvent se servir les ONG. Nous dispen-

sons par ailleurs une formation aux ONG du Tadjikistan et du Kirghizistan sur le suivi parallèle. Le but recherché est de permettre aux ONG de faire part de leurs vues sur les progrès accomplis par les gouvernements dans l'application de nos recommandations, ce qui aide ceux qui sont chargés de l'examen à évaluer plus objectivement la situation.

Coopération

L'OSCE est un partenaire fiable pour nous depuis 2003 ; nous nous complétons très bien. Elle dispose, contrairement à nous, d'opérations de terrain dans les pays que nous suivons et elle a de meilleurs contacts politiques à un niveau élevé. Nous apportons notre expertise et notre expérience en matière de lutte contre la corruption. Lorsque nous organisons un séminaire, nous pouvons inviter des intervenants et établir des documents d'information et des rapports ; l'OSCE peut aussi faire venir de bons spécialistes et, ce qui est important, peut observer les développements ultérieurs sur le terrain.

Nous travaillons de concert sur des études thématiques. Par exemple, nous coorganisons des réunions sur la déclaration de patrimoine en Serbie et au Kirghizistan et établissons une publication conjointe. Nous avons coopéré ensemble avec le PNUD à l'organisation de séminaire d'experts de haut niveau sur la prévention de la corruption, l'an dernier à Jurmala et cette année à nouveau à Tirana. Les bureaux extérieurs de l'OSCE ont accueilli des réunions avec la société civile et même financé sa participation à nos réunions plénières tenues à Paris.

À PROPOS DU RÉSEAU ANTICORRUPTION

Le Réseau anticorruption pour l'Europe orientale et l'Asie centrale est le programme de sensibilisation du Groupe de travail de l'OSCE sur la corruption, créé en 1998 lors d'un séminaire tenu à Istanbul. Il s'agit d'une initiative ouverte à l'intention des organisations gouvernementales et non gouvernementales des pays en transition ainsi que de tous les partenaires internationaux actifs dans le domaine de la lutte contre la corruption ; nous pratiquons une politique de la porte ouverte en matière de participation. Le Réseau anticorruption mène des activités dans trois grands domaines : suivi, examens thématiques et réseau de responsables de l'application des lois. Olga Savran explique ce qui fait l'excellence du programme de suivi du Réseau anticorruption :

« Appelé Plan d'action d'Istanbul, notre programme de suivi est un mécanisme sous-régional volontaire d'examen mutuel lancé en 2003. Il englobe actuellement l'Ukraine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Mongolie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Quand nous avons commencé, aucun outil international de suivi ne couvrait ces pays.

Nous ne suivons que neuf pays, et ce dans deux langues seulement. Ces pays ont des traditions et des problèmes similaires. Contrairement à l'ONUDC, qui assure un suivi à l'échelle mondiale, nous pouvons aller beaucoup plus en profondeur.

À la différence de l'ONUDC ou du GRECO, qui procèdent à des examens thématiques, nous nous penchons à chaque fois sur toutes les questions relatives à la lutte contre la corruption. Tous les deux ou trois ans, nous nous rendons dans un pays, examinons sa politique anti-

corruption, la mise en œuvre de son droit pénal et ses mesures préventives et formulons des recommandations. À des intervalles réguliers de quelques années, nous examinons l'application. Cela nous permet d'exercer régulièrement une pression ciblée sur les pays. Il est très important de ne pas laisser ceux-ci livrés à eux-mêmes. Il faut être là tout le temps.

Pour le suivi, nous nous conformons strictement à la méthodologie de l'OSCE applicable aux examens mutuels. Quand nous assurons un suivi dans un pays, comme le Tadjikistan par exemple, nous emmenons avec nous un groupe de fonctionnaires d'autres pays – qui pourrait comprendre un procureur letton et un spécialiste arménien de la prévention – et ce sont ses personnes qui procèdent à l'évaluation et formulent des recommandations.

La dernière caractéristique de notre suivi est que nous publions tous les rapports immédiatement. Les pays de l'ONUDC ne publient que des extraits de leurs rapports. Les pays du GRECO doivent donner leur autorisation pour qu'ils soient publiés. Nous suivons la règle de l'OCDE : nous publions tous les rapports dès qu'ils sont adoptés.

Étude de cas : l'Ukraine

L'Ukraine est membre du Réseau anticorruption depuis sa création ; elle participe également au suivi du Plan d'action d'Istanbul. Le troisième suivi a commencé par une visite effectuée du 17 au 21 novembre ; le rapport sera présenté pour adoption à la réunion de suivi du Réseau anticorruption en mars 2015. Le Ministère ukrainien de la justice fait fonction de coordonnateur national. Le chapitre ukrainien de Transpar-

ency International coordonne les contributions des ONG au suivi et la Chambre de commerce américaine en Ukraine celles du secteur des entreprises, tandis que la délégation de l'UE aide à recueillir les vues des partenaires internationaux. Ce suivi offre une occasion importante d'évaluer les progrès accomplis depuis 2011 et d'élaborer de nouvelles recommandations à l'intention de l'Ukraine dans la situation actuelle difficile.

En plus de ses activités régionales, le Réseau anticorruption a un programme de pays pour l'Ukraine. Il y a sept ans environ, le Réseau anticorruption a aidé à élaborer un projet de loi pour la création d'un Bureau spécialisé de répression de la corruption chargé principalement de mener des enquêtes et des poursuites dans les affaires de corruption de haut niveau. Le Réseau anticorruption a en outre établi un manuel à l'intention des praticiens de l'application des lois sur les enquêtes financières relatives à des affaires de corruption complexes. Dans le passé, toutefois, il n'existait pas de volonté politique suffisante pour adopter la loi ou renforcer l'application de la législation anticorruption. En octobre 2014, le Parlement ukrainien a adopté la loi portant création du Bureau anticorruption. Le Réseau anticorruption s'emploiera maintenant, dans le cadre de son programme, à aider l'Ukraine à mettre en place ce nouvel organisme et à le rendre opérationnel. Il dispensera en outre une formation concrète à des praticiens de l'application des lois sur les enquêtes et les poursuites concernant les crimes de corruption complexes, tels la corruption d'agents publics étrangers et la corruption par des personnes morales. » ■

Olga Savran est responsable du Réseau anticorruption de l'OCDE pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.

« Les entreprises sont très puissantes et peuvent contribuer grandement à la lutte contre la corruption. »

Par Huguette Labelle

Ancienne présidente du Conseil d'administration de Transparency International

DANS LE MONDE ENTIER, LES ENTREPRISES SONT TRÈS PUISSANTES et peuvent contribuer grandement à la lutte contre la corruption. Prenons l'exemple des marchés publics. Si les entreprises d'un secteur particulier s'entendent pour obtenir chacune à leur tour des contrats du gouvernement, il en résulte un coût énorme. Et si l'argent est en partie versé sous forme de dessous-de-table, qui sait où il peut aller ?

Nous constatons de plus en plus que les chefs d'entreprises font bloc parce qu'ils ont décidé qu'il était dans leur intérêt bien compris que leurs opérations et le gouvernement soient propres. À Transparency International, nous avons élaboré un ensemble de normes appelé « Principes de conduite des affaires pour contrer la corruption », dont l'usage s'est très répandu en même temps que celui de leur édition spéciale pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Au Pacte mondial des Nations Unies, je copréside une initiative intitulée « Entreprises au service de l'état de droit », qui œuvre avec les entreprises afin non seulement qu'elles se comportent avec intégrité vis-à-vis de l'ensemble de leur parties prenantes et de leurs clients, mais aussi qu'elles fassent comprendre qu'elles attendent un haut niveau d'intégrité de la part des gouvernements dans leur gestion du bien public. Si vous pouvez amener à travailler ensemble les chefs de file d'un secteur, qu'il s'agisse de la construction, de la technologie de l'information ou du transport maritime, ils pourront alors s'efforcer d'inciter leurs pairs à se joindre à eux pour former des pactes d'intégrité.

À PROPOS DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

En 1993, Peter Eigen, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, a décidé, en coopération avec quelques autres personnes, de s'élever contre la corruption et a créé Transparency International. Mouvement mondial politiquement neutre ayant son secrétariat international à Berlin, Transparency International se consacre à la vision d'un monde dans lequel les gouvernements, l'activité économique, la société civile et la vie quotidienne des gens sont exempts de corruption. À travers plus de 100 chapitres nationaux dans le monde entier, il œuvre avec ses partenaires des gouvernements, des entreprises et de la société civile à la mise en place de mesures anticorruption efficaces. ■

Le Pacte mondial compte 7 000 entreprises participantes, avec des réseaux locaux dans de nombreuses régions du monde. En y adhérant, les entreprises souscrivent à dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la corruption. Le principe 10 les invite à « agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin ». Si elles ne s'y conforment pas, elles sont rayées de la liste. Et il faut espérer que les investisseurs le remarqueront.

Les investisseurs regardent de plus en plus près où ils placent leur argent. Ils veulent atténuer leurs risques et obtenir un bon rendement tout en apportant une contribution politique positive à la société, ce qui profite à tout le monde.

Coopération

Si, venant de Transparency International, vous lisez la Déclaration de Dublin de l'OSCE sans voir son titre ni son auteur, vous pourriez vous demander si elle n'est pas de nous. Nous nous préoccupons d'une manière très similaire de la sécurité et de la bonne gouvernance et recommandons une approche analogue. Il existe donc une synergie naturelle. Transparency International a des chapitres dans presque tous les 57 pays de l'OSCE, et, sur place, nous travaillons côte à côte avec ses opérations de terrain. Nous collaborons avec les mêmes institutions multilatérales. En français, nous disons « il y a des atomes crochus » – les connexions sont là.

Huguette Labelle a présidé le Conseil d'administration de Transparency International de 2005 à 2014. Elle est membre du Conseil du Pacte mondial des Nations Unies, où elle copréside l'initiative « Entreprises au service de l'état de droit ».

L'Académie internationale de lutte contre la corruption

L'Académie internationale de lutte contre la corruption, sise à Laxenburg (Autriche), est à la fois un établissement d'enseignement et une institution intergouvernementale comptant 60 Parties, dont trois organisations internationales. Le 28 mars 2011, soit peu après sa création, l'académie a signé avec l'OSCE un mémorandum d'accord en vue d'œuvrer en commun à promouvoir la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption.

L'Académie envisage la formation à la lutte contre la corruption de manière globale. En 2012, elle a lancé le premier mastère international et interdisciplinaire en études de lutte contre la corruption, qui est destiné aux personnes déjà dans la vie active. Elle propose également des universités et cours d'été, s'emploie à promouvoir la recherche et sert de plateforme au dialogue et au réseautage.

Notes sur un cours d'été

Par Ruth Pojman

Je savais depuis longtemps que les pratiques de corruption facilitent souvent la traite des êtres humains et, lorsque j'ai entendu parler de l'université d'été ouverte aux « praticiens, universitaires et membres de la société civile » organisée par l'Académie internationale de lutte contre la corruption, je me suis inscrite à un cours de 10 jours durant l'été 2012 pour en apprendre davantage sur les stratégies anticorruption et les moyens de les appliquer à la lutte contre la traite des êtres humains.

Nous étions 50, venus du monde entier, représentants de gouvernements, de commissions de lutte contre la corruption et d'ONG. Nous avons assisté à des conférences, des tables rondes et des exercices interactifs et éclairants sur la corruption dans ses rapports avec les normes internationales, l'éthique, la criminalité organisée, les médias et la traite, et telle qu'elle est pratiquée dans les différentes régions du monde, en l'occurrence l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

Venant de l'OSCE, le principal enseignement que j'ai retiré de ce cours a été qu'il existe de nombreuses synergies entre nos organisations et entre la lutte contre la traite et contre la corruption. Ces deux domaines ont en commun que les abus de pouvoir y sont monnaie courante et que ce qui fera la différence, c'est que chacun de nous prenne ou non la bonne décision. S'il est certes difficile de faire évoluer le comportement humain, nous devons unir nos efforts pour mettre fin à l'impunité, responsabiliser et poursuivre les auteurs.

Ruth Pojman est Coordinatrice adjointe de la lutte contre la traite des êtres humains auprès du Secrétariat de l'OSCE à Vienne.



La quatorzième Conférence de haut niveau de l'Alliance contre la traite des personnes, qui a été accueillie par l'OSCE les 4 et 5 novembre 2014 à Vienne, a été consacrée aux dilemmes éthiques complexes qu'engendrent fréquemment les efforts de prévention et de lutte contre la traite.

Pour en savoir plus: www.osce.org/secretariat/126350

« La solution difficile consiste à reconfigurer le schéma de comportement social, de façon que la corruption devienne non seulement illégale mais aussi immorale et contraire à l'éthique. »

Par Andrei Muntean

Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

LA BONNE GOUVERNANCE EST LE BUT vers lequel de nombreux pays continuent de tendre. Elle exige que les gouvernements soient transparents et responsables. Cela exige à son tour que l'on permette aux membres de la société de participer aux processus budgétaires et de les passer en revue ainsi que de profiter de leurs résultats sous la forme de bien-être social, de salaires, de retraites et autres prestations. Le plus souvent, s'il y a un écart entre les promesses et les réalisations, les gens commencent à soupçonner que leur gouvernement est corrompu.

En tant que gouvernement, que faites-vous pour remédier à cela ? Une solution consiste à appréhender et à punir ceux qui sont coupables de corruption. Ce faisant, les gouvernements adressent à la société, y compris les nouveaux membres d'institutions gouvernementales, le message selon lequel le détournement de fonds publics est une infraction à la loi. Mais c'est la solution de facilité.

La solution difficile, c'est de faire ce à quoi s'efforcent par exemple Singapour et HongKong depuis les années 1960 : reconfigurer entièrement le schéma de comportement social, de façon que la corruption devienne non seulement illégale mais aussi contraire à l'éthique et immorale. Il est cependant extrêmement compliqué pour de nombreux pays d'appliquer cela dans la pratique.

Telle est la raison pour laquelle l'OSCE a plutôt

fourni une assistance aux États participants pour le volet répression de la lutte contre la corruption. Nous avons fait beaucoup de bonnes choses en aidant des pays à améliorer la législation et à renforcer leurs moyens de lutte contre la corruption. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons, de concert avec la Banque mondiale, fourni une assistance à plusieurs pays pour l'exécution de leur propre évaluation nationale des risques, en aidant les responsables gouvernementaux à ouvrir les yeux sur les failles éventuelles dans leur économie publique, que ceux qui souhaitent blanchir des fonds peuvent exploiter. Nous avons accueilli des ateliers, dispensé une formation, publié des principes directeurs et organisé l'échange des meilleures pratiques entre les États participants. Certaines initiatives rencontrent plus de succès que d'autres, suivant la nécessité pour un pays de solliciter une aide de l'OSCE ou son désir de le faire. Comme exemple de succès, on peut citer la création cette année du Centre de ressources pour la bonne gouvernance à Achgabat.

Mais il y a une limite à l'intérêt que présentent l'éducation et l'échange, qui sont certes importants mais pas suffisants. Les publications ou les réunions, et même les séries de réunions, ont souvent un impact sporadique. Les responsables gouvernementaux peuvent être familiarisés avec la bonne pratique, mais ils ne sont pas nécessairement disposés ou autorisés à l'appliquer dans leur propre pays ou organisation.

Nous devons trouver d'autres modes de partenariat avec les États participants pour lutter contre la corruption.

Les bureaux extérieurs de l'OSCE constituent un atout important. Nos parties prenantes dans d'autres organisations reconnaissent qu'un des facteurs les plus importants réside dans le fait que nous avons « nos yeux et nos oreilles sur le terrain ».

Le Secrétariat et les présences de terrain ont pu intensifier leur engagement avec les pays et les délégations en dialoguant régulièrement sur ce que l'OSCE a de particulier à offrir. L'Ukraine fournit un bon exemple : en 2014, le dialogue entre le Secrétariat, le Coordonnateur des projets en Ukraine et le pays hôte s'est intensifié sensiblement en raison aussi de l'intérêt croissant porté par les autorités ukrainiennes à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Nous avons pu dialoguer avec le secteur privé en associant l'expertise en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et les pots-de-vin à l'expertise dans le domaine de la corruption et du secteur bancaire. En outre, nous avons pu travailler avec le public en organisant des campagnes d'information, des tables rondes et des discussions de groupe. Il faut que les gens comprennent qu'il y a des raisons économiques, sociales et psychologiques pour lesquelles il est finalement préférable à long terme de mettre fin à la corruption.

Nous avons fait beaucoup pour aider les États à mieux mener les enquêtes et les poursuites pour les crimes de corruption et à suivre la trace de l'argent provenant d'activités illégales, ce qui pourrait accroître l'efficacité dans le recouvrement des avoirs acquis illégalement. Mais tout cela relève de l'après-corruption. Nous devons nous employer à prévenir la corruption. Fournir une assistance post-corruption aux unités de renseignement financier des pays est relativement simple. Ce dont elles ont besoin, c'est de techniques, de programmes et de codes. La prévention est plus large, plus complexe et plus difficile à appréhender. Mais nous avons bon espoir de pouvoir y parvenir. ■

Andrei Muntean est économiste principal et dirige l'Unité de la gouvernance économique au Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales du Secrétariat de l'OSCE.

L'OSCE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les États participants de l'OSCE ont vu dans la corruption une menace non seulement pour leur stabilité et leur sécurité, mais aussi pour leurs valeurs

partagées. Pour le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, la lutte contre la corruption dans les États participants est une priorité. Conformément aux dispositions de la Déclaration de Dublin, le Bureau :

- favorise la ratification et l'application d'accords internationaux comme la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) ;
- encourage le dialogue et les échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques au niveau régional ;
- renforce les capacités anti-corruption et offre des formations pour les gouvernements, le secteur privé et la société civile ;
- élabore des supports pédagogiques et organise une formation aux engagements et aux bonnes pratiques anti-corruption au niveau international, y compris la prévention de la corruption, la déclaration du patrimoine et le recouvrement des avoirs, les codes de conduite pour les fonctionnaires et les structures institutionnelles anti-corruption. Il s'intéresse aux échelons tant central que local de gouvernement. Dans l'exécution de ses activités, le Bureau du Coordonnateur collabore étroitement avec les autres institutions, unités et opérations de terrain de l'OSCE et avec les organisations partenaires.

DOCUMENTS DE L'OSCE CONTRE LA CORRUPTION

1999	Charte de sécurité européenne
2003	DDocument sur la Stratégie de l'OSCE concernant la dimension économique et environnementale (Stratégie de Maas-tricht)
2004	Décision du Conseil ministériel sur la corruption
2012	Déclaration sur le renforcement de la bonne gouvernance et sur la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (Déclaration de Dublin)

Bloc-notes des opérations de terrain de l'OSCE

Asie centrale

Centre d'Achgabat : création d'un nouveau centre de ressources

« En mai dernier, le Centre d'Achgabat a concouru à la création du Centre de ressource pour la bonne gouvernance, qui est installé dans les locaux du Ministère des finances. Ce centre de ressources a pour objectif de permettre au gouvernement de lutter plus efficacement contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que de se conformer aux principes de bonne gouvernance. C'est un lieu de collecte d'informations, d'organisation d'ateliers et de formations ainsi que de communication entre les parties prenantes, les responsables gouvernementaux et les experts dans le domaine de la bonne gouvernance. »

Nana Baramidze
Économiste-écologue

Centre de Bichkek : inclusion du secteur privé dans le Plan d'action

« Le secteur privé est le moteur de l'économie, mais, souvent, les lois et règlements régissant ses activités au Kirghizistan sont obsolètes et manquent de cohérence. Lors de l'élaboration, avec l'administration présidentielle, d'un plan d'action anticorruption pour 2014–2017, le Centre de Bichkek a veillé à ce que ce plan comporte des dispositions concernant non seulement le secteur public mais aussi le secteur privé. »

- Yulia Minaeva
Économiste-écologue principale

Bureau au Tadjikistan : la société civile participe à des ateliers

« Il existe beaucoup d'organisations de la société civile au Tadjikistan, mais la plupart d'entre elles n'ont qu'une vague idée de ce qui peut être fait pour s'attaquer à la corruption. Le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan les a donc invitées, conjointement avec les autorités tadjikes, aux ateliers et séminaires qu'il organise pour présenter la Convention des Nations Unies contre la corruption, le Plan d'action d'Istanbul de l'OCDE et la législation nationale anticorruption. Les participants se sont montrés véritablement intéressés, ont exprimé leurs préoccupations et ont formulé des suggestions pour prévenir la corruption. »

- Martina Schmidt,
Spécialiste principale de la lutte contre la corruption

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan : assistance pour un examen mutuel

« La corruption est une menace pour la sécurité, et le Coordonnateur des projets en Ouzbékistan a prêté son concours aux autorités ouzbèkes pour des mesures destinées à rehausser l'intégrité dans la fonction publique. Nous nous efforçons d'aider l'Ouzbékistan à se conformer aux normes de la CNUCC et du mécanisme d'examen mutuel de l'OCDE dans le cadre du Plan d'action d'Istanbul. L'Ouzbékistan n'est pas membre de l'OCDE, mais il fait partie du Réseau anticorruption pour l'Eu-

rope orientale et l'Asie centrale et peut donc être testé du point de vue du respect des normes de l'OCDE dans le cadre du mécanisme. »

- Murod Khusanov,
Économiste-écologue national

Mission en Serbie

Carte de la corruption

« Il peut être très lucratif d'obtenir un contrat avec le gouvernement en sorte que les marchés publics constituent une source de corruption notoire. La carte de la corruption dans les procédures de passation des marchés publics établie par la Mission de l'OSCE en Serbie offre un guide utile des nombreuses failles qui rendent les administrations publiques aussi vulnérables aux abus.

Le Gouvernement serbe s'est servi de la carte de la corruption pour élaborer sa loi sur les marchés publics, adoptée en 2013, qui a beaucoup amélioré la transparence, l'efficacité et la supervision du processus de passation des marchés publics en Serbie ainsi que le fonctionnement de la procédure d'appel pour les soumissionnaires.

La carte de la corruption est également utilisée pour la formation de la police et des procureurs. Les 22 vulnérabilités qu'elle signale ne sont pas purement théoriques : l'une d'elle est illustrée par une affaire réelle. Cette carte est disponible en serbe et, à partir du 20 novembre 2014, elle le sera aussi en anglais à l'adresse:

www.osce.org/serbia/126843 ■

- Mato Meyer
Conseiller pour la transparence économique



LES
CÔÛTS
CACHÉS
DE LA
LUTTE
CONTRE LA
CORRUPTION

PAR

Ivan Krastev

LA CORRUPTION MET EN PÉRIL LA SANTÉ D'UN PAYS ET DE LA SOCIÉTÉ. Elle constitue une menace pour l'économie. Dans un pays corrompu, le gouvernement a tendance à investir dans les projets donnant lieu aux niveaux les plus élevés de corruption et non dans ceux qui présentent le potentiel de développement le plus élevé. Il n'investira pas dans l'éducation, par exemple, mais plutôt dans la construction. La corruption est aussi un moyen d'exercer une influence. Elle comporte toujours un aspect secret. Lorsque des agents publics ou des politiciens acceptent de l'argent d'une société privée, celle-ci peut faire pression sur eux et promouvoir ses propres intérêts.

La rhétorique anticorruption peut cependant être dangereuse elle aussi. Elle détruit la confiance des gens dans les gouvernements et nuit à leur légitimité. Elle peut servir à affaiblir encore un État qui est déjà faible. Les gens commencent à croire que tous les problèmes sont dus à la corruption et deviennent fatalistes quant au développement de leur pays. Les politiques anticorruption peuvent parfois être plus coûteuses que la corruption qu'elles sont censées combattre. Les

un des rares lieux où une personne ordinaire pouvait se procurer des biens qui n'étaient pas disponibles autrement. Bizarrement, la corruption peut aussi constituer un facteur positif dans les sociétés ethniquement très divisées, car elle crée un certain type de réseau interethnique. Il peut donc être très dangereux de considérer la corruption hors de son contexte.

Je ne pense pas toutefois que la corruption soit nécessaire dans une société et pas dans une autre. Ce n'est

La corruption est un problème courant, mais il n'existe aucun mécanisme universel pour lutter contre elle. Elle varie d'un pays à l'autre. En certains endroits, le principal problème réside dans la petite corruption administrative à laquelle les gens sont confrontés tous les jours. Certains pays ont un niveau de corruption politique élevé. Il y a aussi la corruption engendrée par les sociétés et les puissances étrangères. Pour qu'une campagne anticorruption donne de bons résul-

« Les politiques anticorruption peuvent parfois être plus coûteuses que la corruption qu'elles sont censées combattre. »

gouvernements peuvent être à ce point obsédés par l'idée que quelque chose pourrait être perçu comme de la corruption qu'ils prennent des décisions qui n'améliorent pas la société mais plutôt qui les font paraître à leur avantage.

Les gouvernements croient souvent que s'ils placent la lutte contre la corruption au sommet de leur ordre du jour, cela facilitera leur réélection. Or, paradoxalement, les gouvernements qui parlent beaucoup de lutte contre la corruption sont souvent perçus comme plus corrompus qu'ils ne le sont en réalité. La perception de la corruption est beaucoup plus influencée par la couverture médiatique que par l'expérience personnelle. Dans ces conditions, les véritables réformes anticorruption peuvent être compromises.

Il ressort d'un certain nombre d'études que la corruption est un moyen de redistribuer la richesse dans les sociétés où l'État ne le fait pas. Les sociétés communistes en fournissent toujours un bon exemple. Le marché noir était

pas quelque chose de culturel. L'administration publique géorgienne était notoirement corrompue à l'époque soviétique ; or, maintenant, la Géorgie est très « propre » comparée à d'autres États post-soviétiques.

L'idée qui préside aux efforts internationaux de lutte contre la corruption est de faire fonction de mécanisme de contrôle pour les gouvernements nationaux. Et, dans bien des cas, cela a fonctionné. À la fin des années 1990, la lutte contre la corruption constituait le principal instrument des faibles pour lutter contre les puissants. Ces derniers pouvaient cependant aussi abuser des politiques anticorruption à des fins politiques pour détruire leurs opposants en les impliquant dans des affaires de détournement de fonds et d'autres fraudes. À l'opposé, les communautés internationales de la lutte contre la corruption s'efforcent de rester apolitiques, car c'est sur cela que repose leur légitimité. Il est toutefois extrêmement difficile de lutter efficacement contre la corruption quand tous les autres la politisent.

tats, vous devez vous faire une idée juste de la structure particulière de la corruption dans le pays et, ce qui est tout aussi important, de la nature du sentiment anticorruption dans la société.

Nous ne devrions jamais oublier que les politiques anticorruption sont un instrument et non pas le but ultime. Le but, c'est un gouvernement efficient. ■

Ivan Krastev est un politologue bulgare qui préside le Centre pour les stratégies libérales de Sofia et est chargé de recherche permanent à l'Institut des sciences humaines de Vienne. Cet article se fonde sur une conversation avec Yulia Samus, de la Section de la communication et des relations avec les médias de l'OSCE.



Lecture complémentaire:
Ivan Krastev, *Shifting Obsessions: Three Essays on the Politics of Anticorruption* (Central European Press, 2004)



Pour une nouvelle Méditerranée

Photo: Nicolás Villarreal Kwasek

LES ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE sont résolument attachés à leur engagement avec la région méditerranéenne depuis la signature de l'Acte final de Helsinki il y a près de 40 ans. Les événements récents – Printemps arabe, conflit violent en Libye et en Syrie, crise des réfugiés syriens et menace posée par l'« État islamique » – ont dissipé les derniers doutes quant aux liens étroits entre la sécurité de la région de l'OSCE et celle de la région méditerranéenne.

Lancé récemment, le réseau de recherche New-Med, qui s'est fixé pour objectif d'insuffler un nouvel élan au dialogue méditerranéen de l'OSCE, a tenu son premier séminaire international de grande envergure sur le thème « Vers Helsinki+40 : l'OSCE, la région méditerranéenne et l'avenir de la sécurité coopérative » à Rome le 18 septembre 2014. Cinq membres du réseau nous donnent un aperçu du débat.



Les États participants déclarent leur intention de maintenir et d'amplifier les contacts avec les États méditerranéens non participants, afin d'y inclure tous les États de la Méditerranée, en vue de contribuer à la paix, à la réduction de forces armées dans la région, au renforcement de la sécurité, à la diminution des tensions dans la région et à l'élargissement de la coopération.



Acte final de Helsinki, 1975



Dialogue avec l'ensemble de la Méditerranée

Par Monika Wohlfeld

Il est affirmé, dans l'Acte final de Helsinki de 1975, que la sécurité en Europe est étroitement liée à la sécurité dans la région méditerranéenne tout entière. L'Acte final donne une vision du dialogue avec l'ensemble des États méditerranéens. Au fil des années, une structure de dialogue a été mise en place avec un certain nombre d'États de la région appelés « partenaires pour la coopération », à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. Ces pays ont accès, en qualité d'observateurs, aux délibérations des États participants et prennent part à certaines des activités opérationnelles. Mais, en dépit de ces réalisations, le processus a suscité des frustrations de toutes parts ; il est, semble-t-il, devenu un rituel au lieu d'être à l'écoute des événements qui se produisent sur le terrain. Le dialogue dans la région tout entière ne s'est pas concrétisé.

Le quarantième anniversaire de l'OSCE l'année prochaine offrira l'occasion d'examiner d'un œil neuf les relations entre l'Organisation et la région méditerranéenne à la lumière des développements historiques qui s'y produisent. Je me permettrai de formuler les recommandations suivantes :

Approfondir le dialogue. Être davantage à l'écoute de la société civile, des jeunes, des journalistes et des enseignants, faire en sorte que l'OSCE soit mieux connue et sa contribution potentielle plus appréciée. L'initiative New-Med, qui vise à créer un réseau de chercheurs universitaires des deux côtés de la Méditerranée pour un échange actif sur

la sécurité et la coopération dans la région, promet de donner les impulsions appropriées à cet égard. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE dialogue déjà avec les parlementaires de la région méditerranéenne.

Élargir le dialogue. Permettre l'inclusion, formellement ou non, d'autres États de la Méditerranée méridionale, une association plus étroite avec des organisations régionales telles que la Ligue des États arabes et l'Union africaine et, éventuellement aussi, à un moment ou à un autre, les États du Golfe et l'Iran.

Rendre le dialogue plus pertinent sur le plan opérationnel. Simplifier les règles régissant les activités menées dans les États partenaires, prévoir au Budget unifié de l'OSCE du capital d'amorçage pour des projets et des activités et réformer la structure du dialogue avec les partenaires pour la coopération (Groupe de contact et conférences méditerranéennes de l'OSCE). Le lien entre ces structures et le Conseil permanent, ainsi que le suivi, à l'échelle de l'Organisation, des manifestations et activités organisées avec les États partenaires, doivent être améliorés. La coopération opérationnelle et la coordination avec les autres organisations européennes actives dans la région méditerranéenne doivent l'être également.

Faire en sorte que le dialogue soit moins « eurocentrique ». Permettre une appropriation accrue par les partenaires méditerranéens pour la coopération, leur confier la présidence ou la coprésidence de certains aspects du dialogue et envisager de leur attribuer un rôle dans la prise de décisions lorsqu'ils sont directement concernés.

Pour que l'engagement de l'OSCE avec la Méditerranée soit plus axé sur les résultats et efficace, les États participants et les partenaires pour la coopération doivent revenir à la vision d'une coopération dans la région tout entière dans l'esprit de Helsinki.

Monika Wohlfeld est titulaire de la chaire allemande d'études sur la paix et la prévention des conflits à l'Académie d'études diplomatiques de Malte.



LECTURE COMPLÉMENTAIRE :
Monika Wohlfeld, « OSCE's Mediterranean Engagement on the Eve of the 40th Anniversary of the Helsinki Final Act », *New-Med Research Network Paper Series* (Institut italien des affaires internationales, 2014).



La relation sécurité-gouvernance

Par Richard Youngs

Les difficultés qu'il y a de bien relier la sécurité et la gouvernance expliquent, du moins en partie, les problèmes posés actuellement par les politiques de l'Union européenne dans tout le Moyen-Orient. Dans la région méditerranéenne, l'OCE pourrait jouer un rôle sur ce créneau en se penchant sur la relation en question.

Au début du Printemps arabe de 2011, les gouvernements européens ont promis fréquemment de s'orienter vers une politique axée davantage sur la réforme dans la région. Mais maintenant qu'ils luttent contre la menace du mouvement de « l'État islamique », ils en reviennent à une stratégie privilégiant la sécurité au Moyen-Orient. Ils se concentrent sur la coopération en matière d'endiguement militaire et de lutte contre le terrorisme avec la Jordanie, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Égypte et d'autres. Les questions relatives à la réforme politique et économique risquent une fois de plus d'être reléguées à l'arrière-plan.

Officiellement, les gouvernements européens soulignent qu'un retour au rapprochement de l'UE avec des dictateurs tels que Bachar el-Assad en Syrie comme avant 2011 ne constitue pas une approche viable de la sécurité. Mais ils peinent à mieux faire la synthèse entre les agendas de sécurité et de réforme.

La politique antérieure au Printemps arabe était trop axée l'endiguement et trop inspirée par les

préoccupations et les initiatives antiterrorisme. Lorsque le printemps arabe a commencé, l'UE s'est engagée à soutenir les réformes. Mais elle l'a fait sans se préoccuper beaucoup de la façon dont cela se rattacherait aux questions géostratégiques – de la façon dont la réforme et la géopolitique se conditionneraient mutuellement de manière symbiotique.

Tel est le défi qui se pose maintenant. Dans les conditions actuelles désastreuses, une coopération en matière de sécurité est nécessaire. Mais en faisant de cette coopération l'élément central de la politique étrangère européenne, on renforce la dynamique même de pouvoir qui stimule la radicalisation. On risque d'aggraver la maladie au lieu de la guérir.

Il paraît naïf aujourd'hui de mettre l'accent sur la réforme sans coopération en matière de sécurité. Mettre l'accent sur la sécurité sans réforme ira probablement à l'encontre du but recherché. Il est impératif de comprendre les liens causaux entre ces deux dimensions du changement.

En tant qu'organisation ayant des mandats portant à la fois sur la sécurité et la réforme politique, l'OSCE pourrait utilement concentrer ses efforts sur cette question.

Richard Youngs est un chercheur associé principal au sein du programme « Démocratie et état de droit » de Carnegie Europe.



LECTURE COMPLÉMENTAIRE :
Richard Youngs, *The Uncertain Legacy of Crisis* (Carnegie, 2014)
Richard Youngs, *Europe in the new Middle East* (Oxford University Press, 2014)



Le processus de Helsinki comme source d'inspiration

Par Sharon Pardo

Près de 40 années se sont écoulées depuis le lancement du processus de Helsinki. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, il constitue un précédent qui est source d'inspiration pour les relations euro-méditerranéennes. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de sa transformation d'une conférence – la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Helsinki – en un système de consultations politiques et, finalement, en un ensemble d'institutions permanentes dotées de capacités opérationnelles.

Bien que la CSCE/l'OSCE ne soit pas un modèle parfait, elle a joué un rôle important dans le maintien de l'ordre européen dans l'ère de l'après-guerre froide. Elle dispose d'instruments, de cadres, de mécanismes et d'institutions efficaces pour un règlement des conflits en coopération, dont la communauté euro-méditerranéenne peut s'inspirer. Certains d'entre eux, comme l'institution du Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, offrent des exemples utiles pour accroître la confiance entre voisins méditerranéens, renforcer des intérêts communs, ouvrir des lignes de communication, sortir d'impasses et promouvoir la sécurité régionale.

En dépit de la longue expérience dont peut se prévaloir le Partenariat euro-méditerranéen (Processus de Barcelone), qui a été lancé en 1995 par

les ministres des affaires étrangères de 12 États méditerranéens et les 15 membres de l'Union européenne d'alors, son maintien dans le cadre de l'actuelle Union pour la Méditerranée se heurte encore à l'absence d'un cadre institutionnel à ambition normative et d'un solide mécanisme de dialogue politique. Bien que la souplesse de l'Union pour la Méditerranée soit utile pour gérer l'interdépendance régionale, la faiblesse de son cadre institutionnel permet à ses partenaires de continuer de défendre des intérêts à court terme potentiellement ad infinitum. Le modèle institutionnel de l'Union pour la Méditerranée devrait donc être remanié et renforcé. Celui de l'OSCE, fondé sur un ordre institutionnel allégé, pourrait servir de précédent pour une nouvelle forme de régionalisme politique et économique.

Ne vous méprenez cependant pas : les structures de l'OSCE ne peuvent pas être simplement appliquées telles qu'elles à la région euro-méditerranéenne. Le but du processus de Helsinki était d'atténuer les tensions Est-Ouest et de maintenir l'ordre de la détente, alors que le défi auquel l'institutionnalisation euro-méditerranéenne est confrontée est de déclencher le changement au niveau régional. Si le régime de Helsinki constitue un modèle utile pour la création d'un régime de sécurité et son institutionnalisation, il ne pourra servir, en fin de compte, que de précédent dont on peut s'inspirer.

Sharon Pardo est titulaire d'une Chaire Jean Monnet ad personam en études européennes au Département Politique et gouvernement et Président du Centre pour l'étude de la politique et de la société européennes (CEPSE) de l'Université Ben Gurion du Néguev.



Tunisie : maintenir la démocratie sur les rails

Par Ahmed Driss

Le 26 janvier 2014, la Tunisie s'est dotée d'une constitution démocratique, adoptée par 200 des 217 membres de l'Assemblée nationale. Ce vote quasi unanime montre que ce document fondamental reflète un large consensus.

Mais, pour arriver à ce résultat, il a fallu deux ans et demi de tergiversations durant lesquels ont été commis deux assassinats politiques suivis de deux crises politiques majeures qui ont conduit à la chute de deux gouvernements. C'est alors seulement que les politiciens ont compris l'importance et la nécessité du dialogue. Avec le concours de la société civile, l'Union générale des travailleurs tunisiens en tête, ils se sont assis à la table du « Dialogue national » et ont pu trouver une issue à la crise en achevant une étape importante de la transition vers la démocratie. La nouvelle constitution met fortement l'accent sur l'état de droit, reconnaît l'universalité des droits de l'homme et l'inviolabilité des libertés fondamentales et établit la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Aujourd'hui, le pays est entré dans la deuxième phase consistant à mettre en place les institutions établies par la Constitution et à élire ses dirigeants pour les cinq prochaines années. Les élections législatives ont eu lieu

le 26 octobre et le premier tour des élections présidentielles le 23 novembre.

Les Tunisiens pourront-ils consolider leur démocratie naissante ? Oui, sans aucun doute. Tous les acteurs politiques semblent profondément convaincus qu'il n'y a pas d'autre chemin que celui des urnes et qu'il n'y a pas d'autres futurs pour la Tunisie qu'un futur pluraliste.

Toutefois, même si l'on fait abstraction des défis sécuritaires considérables, ce chemin n'est pas sans embûches ni difficultés. La tentation de l'hégémonie demeure et la culture démocratique n'est pas encore profondément enracinée au sein de la classe politique. Mais la société civile, forte de son expérience et de son succès lors de la première phase de la transition, saura créer l'équilibre et imposer aux politiques les bons choix et les bons comportements.

Ahmed Driss est Directeur exécutif du Centre d'études méditerranéennes et internationales de Tunis.



La passion de l'aide

Par Thomas Vennen

En décembre 2011, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE a organisé à Vilnius une grande conférence méditerranéenne de la société civile avant la réunion du Conseil ministériel. C'était l'époque du Printemps arabe. Nous avons rassemblé près de 70 participants de tous les partenaires méditerranéens de l'OSCE ainsi que des représentants de la société civile de la région de l'Organisation. Cette conférence a exercé sur nous tous une influence extrêmement positive. L'espoir et l'enthousiasme manifestés par les participants méditerranéens, en particulier par ceux qui venaient d'Égypte et de Tunisie, ont été contagieux. Il y a eu, à propos des élections, de l'état de droit et de la participation politique, des débats animés qui ont montré que les participants étaient avides d'échanger des connaissances et des données d'expérience. À la fin de la conférence, on a établi une longue liste de recommandations pour soumission au Conseil ministériel. Deux jours après, les États participants ont décidé d'élargir le dialogue et la coopération pratique avec leurs partenaires méditerranéens pour la coopération.

Cette conférence a offert au BIDDH une bonne occasion de réfléchir au meilleur moyen pour lui de contribuer aux développements dans la

région méditerranéenne. Encouragés par certains de nos partenaires méditerranéens, en particulier la Tunisie, à faire preuve de créativité, nous avons élaboré un cadre de coopération pour la période 2012-2015, et notamment un catalogue des domaines dans lesquels le BIDDH pourrait proposer son expertise.

Qu'est-ce que le BIDDH a à offrir ? Premièrement et avant tout, l'expérience accumulée par l'OSCE en matière de transition et de transformation grâce non seulement au travail que nous effectuons à Varsovie mais aussi à celui des nombreuses opérations de terrain de l'Organisation. Nous disposons d'une solide expertise thématique qui, à bien des égards, est applicable universellement et pas seulement dans la région de l'OSCE. Nos missions d'observation des élections ne sont que la partie visible de l'iceberg. Nous nous occupons également de la protection des droits de l'homme et du renforcement des institutions démocratiques. Lorsque la Tunisie a commencé à élaborer de nouvelles lois sur l'appareil judiciaire, la liberté de réunion et la lutte contre le terrorisme et à rénover son Conseil des droits de l'homme et sa structure de gestion des élections, les autorités se sont tournées vers le BIDDH. Nous avons apporté des conseils et des avis juridiques qui ont tous été accueillis chaleureusement par le gouvernement tunisien et pris en considération.

Qu'avons-nous fait d'autre ? Nous avons donné des conseils sur le financement des partis politiques et dispensé des formations à l'intention de la société civile sur l'établissement de rapports d'observation d'élections. Nous avons fourni des aperçus, notamment de l'expérience de la lustration en Pologne ainsi que de l'expérience de l'OSCE en matière de législation contre la violence domestique.

Nous avons créé un site web en arabe et traduit dans cette langue 17 de nos principales publications. L'École politique tunisienne nous a invités à dispenser une formation sur la participation politique. Et nous avons invité des représentants de la région méditerranéenne à notre formation de courte durée à l'intention des observateurs d'élections. Au cours des trois dernières années, près de 1 000 participants au total, venus de Tunisie et d'autres partenaires méditerranéens, ont bénéficié directement de nos activités.

Cette expérience nous a permis de mieux comprendre l'intérêt que présentent l'échange et la fécondation réciproque d'idées et de données d'expérience au niveau interrégional. C'est la raison pour laquelle nous invitons maintenant des représentants de nos partenaires méditerranéens à toutes les réunions et réunions supplémentaires sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Et nous avons cette année invité des jeunes de la région méditerranéenne à notre Forum de la jeunesse.

Il existe de nombreuses bonnes pratiques qui peuvent être transférées de la région de l'OSCE aux pays méditerranéens et vice versa, naturellement. Mais le plus important, c'est que les partenaires méditerranéens s'approprient la coopération. Nous œuvrons uniquement sur la base d'invitations et contribuons à des activités qui sont en cours dans le pays.

Il est important pour nous de veiller à ce que les partenaires méditerranéens pour la coopération sachent ce que nous pouvons offrir. Notre bureau a la passion de l'aide. Malgré les contraintes en matière de ressources humaines et financières, quand nous recevons des demandes de partenaires méditerranéens, nous sommes prêts à faire un effort supplémentaire.

Thomas Vennen dirige le Département de la démocratisation au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

Qu'en pensez-vous ?

Question posée par
Communauté de sécurité:

Quel rôle les catastrophes naturelles joueront-elles pour notre sécurité future ?

La résilience est essentielle

Alors que nous sommes soumis à des pressions géospatiales croissantes et à la dynamique qui est leur corollaire, les catastrophes naturelles continueront d'influer sur notre sécurité. Bien entendu, la question de savoir quel sera leur impact reste une question ouverte dont la réponse dépendra de nos vulnérabilités, de l'étendue des phénomènes en question et du temps qu'ils mettront à se manifester.

La résilience est donc essentielle. Dans notre institut, nous entendons par résilience le fait d'avoir la capacité et la souplesse nécessaires pour se remettre rapidement et récupérer après un choc. Nous aurions intérêt à parvenir à une meilleure compréhension des moyens de mieux appliquer la résilience, à la fois individuellement et collectivement. Faire avancer ces travaux en Europe et au-delà est un atout précieux à exploiter non seulement lorsque des catastrophes naturelles se produisent, mais aussi en continu,

afin d'être mieux préparé à ce que l'avenir pourrait nous réserver.

-Adam D.M. Svendsen
Institut d'études prospectives de Copenhague
Danemark

Au Café de l'OSCE, à Strasbourg, le 3 octobre 2014, à l'occasion du Forum mondial de la démocratie organisé par le Conseil de l'Europe, nous avons posé la question suivante : comment les jeunes peuvent-ils faire entendre leur voix en faveur de la justice et de la démocratie ?

Agir en temps réel

Les médias sociaux sont un outil mais en aucun cas une fin en soi. Ils peuvent être un outil mortel, capable de contribuer à la chute de gouvernements, ainsi que l'a prouvé le Printemps arabe, mais aussi de détourner l'attention et de susciter la confusion ou l'apathie. Tout comme le métal conduit la chaleur ou l'électricité, les médias sociaux sont des vecteurs d'idées, mais, si elles ne sont pas suivies d'actes, les idées, comme le métal, vont

simplement refroidir, sans espoir de changer l'avenir.

Dans la vraie vie, il n'y a pas de page Facebook sur laquelle il suffit d'un simple « J'aime » pour rendre la justice ; les politiques n'ont pas de page Wikipédia dont vous pouvez modifier le contenu ; et les fonctionnaires ne répondent pas toujours à leur courrier électronique. Il est donc nécessaire, lorsque l'occasion se présente, d'agir en temps réel et concrètement. Une présence numérique est inévitable, mais elle ne doit jamais prendre le pas sur la présence physique. Alors, oui, emportez vos ordinateurs, vos smartphones, vos caméras et vos enregistreurs, mais n'oubliez jamais d'emporter vos calicots, vos pinceaux, vos tubes de peinture et, surtout, ne vous oubliez pas, vous.

-Alexander Vélez Burgos
Université de Syracuse Strasbourg
France

Dans quel monde vivons-nous ?

Le monde dans lequel je vis n'est pas un monde effrayant. C'est un monde sans guerre ni violence ni famine ; je peux m'y exprimer librement, aimer qui je veux et croire en ce que je veux. Mais cela a un prix.

Ce monde envoie nos guerres à des endroits que je ne verrai jamais, affame des gens que je ne rencontrerai jamais. Les voix assourdissantes de mon monde submergent ceux qui sont trop faibles pour appeler à l'aide, trop perdus et trop brisés pour trouver leur chemin à travers les ombres que mon monde a projeté sur eux.

Peut-on combler le fossé entre ces deux mondes, afin que les jeunes qui ne sont pas de mon monde puissent faire entendre leur voix ? L'OSCE peut-elle faire quelque chose ?

Ma réponse est simple. L'OSCE doit se porter à la rencontre de ce néant, de ce monde inconnu et effrayant

dans lequel des mots tels que « guerre », « violence », « faim », « instabilité » et « peur » ne sont pas vides de sens. Elle doit abandonner l'idée selon laquelle les questions et les problèmes qui se posent dans ce monde peuvent être réglés de l'extérieur, par des personnes jeunes et éduquées ignorant tout des horreurs que cachent les mots dans leurs manuels, les clips vidéo diffusés lors des journaux télévisés et la couverture médiatique qui rapproche tant ces deux mondes qu'ils semblent ne faire plus qu'un.

-Amanda DeNardo
Université de Syracuse Strasbourg
France

Le Réseau des jeunes d'Asie centrale (CAYN), mis en place par l'OSCE, a célébré cette année son dixième anniversaire dans le cadre son séminaire annuel organisé par le Centre de l'OSCE à Astana du 26 au 28 août à Almaty. Nous avons posé à des participants la question suivante : en quoi le CAYN a-t-il changé votre vie ?

Le CAYN a beaucoup changé ma vie. Être avec des jeunes gens brillants et intelligents de différents pays vous oblige à vous développer. Le réseau vous permet de faire la connaissance d'un ensemble d'experts, de responsables politiques et d'universitaires fantastiques, ainsi que de nombreuses autres personnes très intéressantes et influentes.

-Manucher Salohudinov, CAYN 2011
Tadjikistan

Le CAYN, pour moi, ce n'est pas seulement l'occasion de nouer des contacts. C'est aussi une passerelle grâce à laquelle nous pouvons effacer nos stéréotypes réciproques, nous faire des amis et promouvoir les valeurs humaines que nous partageons en Asie centrale, étant donné que nous nous ressemblons tous tellement, avons le même mode de pensée et le même mode de vie.

-Dilfuza Kurolova, CAYN 2010
Ouzbékistan

« Maih », me dit un ami afghan en me tendant une carte postale. Je suis restée sans voix. Entendre le mot employé en mongol pour dire « voilà », prononcé de manière parfaitement correcte et dans un contexte approprié par un étranger et dans un pays étranger, m'a simplement terrassée. Un simple mot a suffi pour nous rendre compte que nous n'étions pas si différents que ça.

-Khishigjargal Enkhbayar, CAYN 2014
Mongolie

Par l'interaction, nous renforçons la compréhension mutuelle, en faisant preuve de compréhension mutuelle, nous améliorons la coopération et, au travers de la coopération, nous contribuons à la paix et à la stabilité dans la région.

-Aigerim Khafisova, CAYN 2009
Kazakhstan

J'estime que le CAYN aide les jeunes dirigeants d'Asie centrale à comprendre qu'aucun des pays de la région ne peut progresser sans ses voisins, et cela crée une amitié qui débouchera sur une coopération accrue entre nos pays dans un très proche avenir.

-Aizada Marat Kyzy, CAYN 2010
Kirghizistan

Le CAYN m'a non seulement permis d'acquérir des connaissances de fond sur des questions essentielles en Asie centrale, mais m'a aussi et surtout appris que même les jeunes pouvaient, par leur enthousiasme et leur participation, faire évoluer les choses.

-Selbi Durdiyeva, CAYN 2010
Turkménistan

Le CAYN m'a appris une leçon des plus importantes : rien n'est impossible en ce monde.

-Alireza Waheedi, CAYN 2013
Afghanistan

En fin de compte, le CAYN, ce n'est pas seulement de nouvelles connaissances ou des contacts utiles, c'est la vie.

-Dina Iglíkova, Coordinadora de Proyectos de CAYN
Kazakhstan

Le CAYN a été lancé en 2004 en Ouzbékistan dans le but de permettre aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des menaces contemporaines pour la sécurité et du rôle joué par l'OSCE pour les contrecarrer. Pour d'autres avis des membres du réseau CAYN, cliquez sur ce lien :

www.osce.org/astana/116471



Nous aimerions avoir votre avis !

Que pouvons-nous faire pour lutter contre la corruption ?

Répondez-nous à l'adresse :

oscemagazine@osce.org

INNOVER contre LA HAINE

Par Will Richard



La Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine teste de nouveaux modes de coopération avec les communautés locales pour endiguer les préjugés et la haine.

LA VILLE DE ZVORNIK EST SITUÉE DANS LE NORD-EST DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE sur la rive occidentale de la Drina.

Traversez le pont et vous êtes en Serbie. En 1992, Zvornik a été le théâtre d'une des premières opérations d'épuration ethnique de la guerre de Bosnie. La plupart des Bosniaques (musulmans de Bosnie-Herzégovine), qui constituaient la majorité de la population de Zvornik, ont été tués ou contraints de fuir.

Aujourd'hui, plusieurs milliers de Bosniaques sont revenus dans la municipalité et aident à reconstruire une communauté multiethnique. Le processus de retour à Zvornik a été un des plus réussis dans le pays. Les crimes de haine continuent cependant à agiter la région et à faire obstacle à la réconciliation.

Prenons l'exemple de l'incident qui a secoué la communauté en août 2013, alors que le Ramadan, mois sacré de jeûne islamique, tirait à sa fin avec la célébration de l'Aïd al-Fitr (fête marquant la fin du jeûne). Tôt le matin, quatre Bosniaques qui se rendaient à la mosquée pour la prière matinale ont été assaillis par un groupe de jeunes Serbes d'une municipalité voisine. L'un des quatre, un rapatrié de 73 ans, a été gravement battu.

Cette attaque surprenante à Zvornik était l'une des 11 qui ont été signalées dans le pays au cours de ce seul mois. La Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, qui surveille les incidents motivés par les préjugés dans le pays, a enregistré au total 185 attaques analogues contre des personnes ou des biens entre août 2013 et août 2014. Dans la plupart des cas, ce sont des préjugés contre l'affiliation nationale, ethnique ou religieuse qui ont motivé les incidents.

« La situation imposait d'innover », dit Pietro Sardaro, chef de la Section de l'état de droit de la Mission, qui a travaillé pendant des années avec les services judiciaires et répressifs pour lutter contre les crimes de haine. « Ce sont les communautés qui connaissent le mieux les problèmes sous-jacents. Nous avons commencé à encourager les ONG, les membres des partis

politiques et les représentants des médias à former des coalitions locales contre la haine et à recourir à ce que nous appelons une 'condamnation constructive' – à réécrire les messages de haine pour en faire des messages de tolérance et de respect. »

Réécriture

L'art de la condamnation constructive a été démontré judicieusement par la coalition locale contre la haine soutenu par l'OSCE qui était déjà en place à Zvornik au moment de l'attaque d'août 2013. Ce groupe, nommé *Za pozitivan Zvornik*, a réagi rapidement en publiant une déclaration appelant les autorités à traduire les coupables en justice et les citoyens à faire bloc pour prévenir de tels incidents à l'avenir. Dans un geste dirigé directement contre la violence et la haine, des membres de la coalition – tant bosniaques que serbes – ont rendu visite à la victime à l'hôpital. L'action résolue de la coalition a contribué à une réduction rapide des tensions, non seulement à Zvornik, mais aussi dans d'autres localités où les gens célébraient l'Aïd.

Ailleurs dans le pays, d'autres groupes ont suivi cet exemple en condamnant les incidents motivés par des préjugés au sein de leur communauté : *Tolerantni* à Foca ; *Bunt protiv mrznje* à Bratunac et Srebrenica ; *Tolerantno i pozitivno* à Doboj ; *Zanemari razlike* à Novo Sarajevo ; et *Prva tolerancija* à Prijedor, qui, il convient de le noter, est habitée par d'anciens internés bosniaques et des vétérans serbes.

Jusqu'ici, quelque 115 organisations se sont affiliées à des coalitions contre la haine dans 18 localités. Elles ne se

bornent pas à faire entendre leurs voix. Conjointement avec les autorités locales, elles établissent des plans d'action en faveur de la cohésion communautaire. Elles organisent en outre des manifestations dans un esprit de bon voisinage, par exemple, un tournoi de football et de volley-ball sur la place centrale de la ville de Vitez, dans le canton de Bosnie centrale, où le porte-parole du Conseil municipal a invité publiquement les jeunes joueurs à adhérer aux principes de la tolérance dans la vie quotidienne.

Une réconciliation encore précaire

Les coalitions contre la haine changeront-elle les choses ? Il est trop tôt pour le dire. Ceux qui commencent à prêcher la tolérance se heurtent souvent au cynisme. À Doboj, par exemple, lorsque des membres de la coalition locale ont essayé de repeindre par-dessus des graffitis offensants, ils ont été confrontés par un groupe de supporters de football radicaux qui leur ont lancé des insultes et des menaces. Lorsque la coalition de Sarajevo a découvert des plans d'attaque contre les participants au festival cinématographique *Merlinka*, elle a appelé les autorités pour qu'elles prennent les mesures voulues. Malgré les avertissements et les appels, des attaques se sont produites.

La violence interethnique a fait son retour à Zvornik en avril dernier. Après une dispute verbale dans un bar local, un rapatrié bosniaque de 81 ans a été tué à coups de hache par son voisin serbe. Le lendemain, dans la ville historique de Kraljeva Sutjeska, un Bosniaque a attaqué un couple âgé de Croates à son domicile. Les victimes sont restées dans un état critique pendant des semaines avant de décéder. Les procès n'étant pas terminés, il reste encore à prouver que ces meurtres étaient motivés par des préjugés. Les communautés locales ont cependant le sentiment que les préjugés existent.

Près de vingt ans après la fin de la guerre, la réconciliation demeure précaire. « Les coalitions contre la haine constituaient un risque calculé », déclare Sladjana Milunovic, référente de la Mission de l'OSCE pour l'engagement communautaire. « Nous savions que nous pourrions nous heurter à une réticence à parler des incidents liés à la haine, voire carrément à un refus de le faire. Mais nous savons aussi que l'indignation monte devant le silence et la manipulation politique qui nous entourent souvent ».

Si la vague de protestations qui a balayé la Bosnie-Herzégovine en février dernier a témoigné de l'indignation du public devant la faillite des politiques et le jeu politique à somme nulle, la solidarité manifestée durant les inondations catastrophiques de mai a démontré à nouveau que les citoyens de tout le pays sont capables de s'unir.

Dans l'environnement politique et social actuel en Bosnie-Herzégovine, davantage de citoyens adhèrent à des coalitions contre la haine pour combattre les préjugés et la haine et promouvoir un sens communautaire partagé. Des revers seront probables dans les zones ayant connu un conflit, mais on espère que les coalitions contre la haine continueront de croître en nombre et en influence au sein de leurs communautés. ■

Will Richard est attaché principal d'information et de coordination à la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine. On pourra en apprendre davantage sur les activités menées par la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine pour lutter contre les crimes de haine à l'adresse : www.oscebih.org

AUTRES INNOVATIONS

Hate monitor

Tous les mois, la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine présente ses données les plus récentes sur les crimes de haine dans une infographie. Obtenez des informations sur les incidents, les victimes et les réactions. Informez-vous sur les affaires judiciaires en cours et achevées. Consultez le *Hate Monitor* à l'adresse: hatemonitor.oscebih.org/



Super Citizens

À tous les résidents de Bosnie-Herzégovine : si vous souhaitez signaler une violence motivée par des préjugés, un discours de haine ou des graffitis offensants ou lancer votre propre initiative en faveur de la tolérance, associez-vous à *Super Citizens ! Super Citizens* (Supergradjanke/Supergradjani) est la plateforme en ligne participative de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine qui cartographie les incidents motivés par la haine ainsi que les réponses et les activités positives des communautés. Visitez *Super Citizens* à l'adresse:

www.supergradjani.ba/

Rapports sur les crimes de haine à l'échelle de l'OSCE

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme recueille des données sur les crimes de haine dans toute la région de l'OSCE. En septembre, elle a lancé son site web de signalement des crimes de haine, sur lequel on peut faire des recoupements et des recherches par pays et motivations. Les données pour 2013, qui ont été publiées le 14 novembre, peuvent être consultées à l'adresse: hatecrime.osce.org

À lire !

Les victimes de la traite sont parmi nous

C'est cette façon objective de s'exprimer qui, plus que tout pathos, donne sa force à *The Embassy of Cambodia*, le minuscule ouvrage de Zadie Smith (69 pages) au sujet d'une jeune femme africaine employée de maison à Londres. Par exemple, lorsque la protagoniste, dont les documents personnels ont été confisqués et le salaire retenu pour couvrir ses frais de logement, se demande si elle est une esclave et se convainc que ce n'est pas le cas. « Après tout, c'était son père, et non pas un preneur d'otage, qui l'avait emmenée de Côte d'Ivoire au Ghana où, arrivés à Accra, tous deux trouvèrent du travail dans le même hôtel. Deux ans plus tard, lorsqu'elle eut 18 ans, c'était à nouveau son père qui avait organisé le difficile passage en Libye puis en Italie – un sacrifice financier non négligeable de sa part ».

Ces dernières années, l'OSCE s'est employée, au cours d'une série de réunions et, tout récemment, avec la publication du manuel *How to prevent human trafficking for domestic servitude in diplomatic households and protect private domestic workers* du Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, à faire le jour sur le domaine peu connu de la servitude domestique et sa déviation vers l'esclavage. Le manuel explique aux autorités comment détecter les abus et suggère des stratégies et des politiques visant à décourager le non-respect de la législation du travail, en particulier en ce qui concerne l'emploi de domestiques privés dans les foyers diplomatiques.

Zadie Smith, *The Embassy of Cambodia*
 (Hamish Hamilton, 2013)



Les Läckerli bâlois

Les 4 et 5 décembre 2014, le Conseil ministériel annuel de l'OSCE se réunira à Bâle (Suisse). Il y a de cela plusieurs siècles, plus exactement en 1431, un autre conseil s'était réuni à Bâle : un conseil général de l'église catholique. Le Grand Schisme venait de diviser l'Orient et l'Occident et les discussions étaient houleuses. Le Conseil de Bâle a abouti, entre autres résultats, à l'élection d'un antipape pour contester l'autorité du pape à Rome. Mais les débats étaient également animés avec la participation, par exemple, du grand humaniste Nicolas de Cues et ont conduit à la mise en place de l'Université de Bâle en 1460. Si l'on en croit la légende, l'influente Guilde du safran de Bâle aurait été chargée de créer une friandise épicée pour les illustres hôtes de la ville et c'est ainsi que seraient nés les Läckerli bâlois. Si l'antipape n'a régné que 20 ans, les Läckerli se savourent aujourd'hui encore.

500 g de miel	confite
300 g de sucre	100 g de peau de citron
2 cuillères à soupe de cannelle	confite
2 pincées de clous de girofle	200 g d'amandes concassées
râpés	1 zeste de citron
½ cuillère à café de muscade	1 dl de kirsch
100 g de peau d'orange	700 g de farine

Dans une poêle, faites chauffer doucement le miel, le sucre et les épices, puis réserver. Incorporez la peau de fruit confite, les amandes et le zeste de citron. Ajoutez le kirsch et la farine. Malaxez pour obtenir une pâte homogène. Étalez la pâte chaude (6 mm d'épaisseur) sur deux plaques chemisées de papier sulfurisé.

Laissez reposer pendant plusieurs heures ou durant la nuit. Enfouez pour 15 à 20 minutes à 220°C.

Glaçage : faire cuire 150 g de sucre glace et 1 dl d'eau pendant 5 minutes environ et badigeonnez la pâte immédiatement à la sortie du four.

Coupez votre gâteau en carrés et laissez refroidir.



Publications récentes de l'OSCE

How to prevent human trafficking for domestic servitude in diplomatic households and protect private domestic workers. Publié par le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains (en anglais)

OSCE Study on National Action Plans on the Implementation of the United Nations Security Council Resolution 1325. Étude publiée par le Secrétariat de l'OSCE, Bureau du Secrétaire général/Section de la parité des sexes (en anglais)

Hate Crime Data Collection and Monitoring: A Practical Guide. Publié par le BIDDH (en anglais)

Prosecuting Hate Crimes: A Practical Guide. Publié par le BIDDH/l'Association internationale des procureurs (en anglais)

The Death Penalty in the OSCE Area: Background Paper 2014. Publié par le BIDDH (en anglais)

Handbook On Observing and Promoting the Participation of National Minorities in Electoral Processes. Publié par le BIDDH/HCMN (en anglais)

Handbook on Promoting Women's Participation in Political Parties. Publié par le BIDDH (en anglais)

Les questions de sécurité vous inspirent.

Qu'en pensez-vous ?

Écrivez-nous une lettre, prenez une photo, réalisez une vidéo ou enregistrez un clip sonore. Envoyer le tout à :

quilt@osce.org.

Ouvert aux jeunes de tous les États participants de l'OSCE et de ses pays partenaires.

Comment y participer ? Comment ça marche ?

Étape 1 CRÉEZ VOTRE ŒUVRE.

Un texte (de 250 mots max.) ;

Une photo ;

Un clip sonore ;

Une vidéo (une minute max.).

Étape 2 TÉLÉCHARGEZ-LA.

Envoyez-la à quilt@osce.org

Étape 3 CHERCHEZ-LA.

Vous trouverez le Quilt sur www.osce.org/magazine

Étape 4 SI VOUS NE LA TROUVEZ PAS, ESSAYEZ À NOUVEAU.

Safety of Journalists Guidebook (2nd edition). Publié par la Représentante pour la liberté des médias (en anglais/en russe)

Guidelines on the Protection of Human Rights Defenders. Publié par le BIDDH (en anglais/en russe)

ODIHR – Enhancing Co-operation with the OSCE’s Mediterranean Partners in the Human Dimension. Publié par le BIDDH (en anglais)

Baseline Study on Cross-Border Mobility in the OSCE Region. Publié par le BIDDH (en anglais)

Integrating Gender into Internal Police Oversight. Publié par le DCAF, le BIDDH et la Section de la parité des sexes de l’OSCE (en anglais/en français/en bosniaque/en russe)

Integrating a Gender Perspective into Oversight of the Security Sector by Ombuds Institutions and National Human Rights Institutions. Publié par le DCAF, le BIDDH et la Section de la parité des sexes de l’OSCE (en anglais/en français/en bosniaque/en russe)

Integrating a Gender Perspective into Internal Oversight within Armed Forces. Publié par le DCAF, le BIDDH et la Section de la parité des sexes de l’OSCE (en anglais/en français/en bosniaque/en russe)

Le magazine **Communauté de sécurité** est publié par le Secrétariat de l’OSCE Section de la presse et de l’information
Wallnerstrasse 6
A-1010 Vienne (Autriche)
Téléphone: +43 1 51436 6267
oscemagazine@osce.org

Publié sur papier en anglais et en russe, le magazine est également disponible en ligne en anglais, russe, allemand et français sur:
www.osce.org/magazine

Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l’OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef: Ursula Froese

Comité de rédaction:
Miroslava Beham, Cathie Burton, Ursula Froese, Adam Kobieracki, Alexey Lyzhenkov, Marcel Pesko, Desiree Schweitzer.

Conception et illustrations:
Carlos Villarreal Kwasek

Impression: Ueberreuter

Le Magazine Communauté de sécurité favorise le développement d’une communauté de personnes résolues à promouvoir la confiance et la stabilité dans tout l’espace de l’OSCE. Les contributions écrites sur des aspects de la sécurité politico-militaire, économique et environnementale ou humaine sont les bienvenues. Les textes font l’objet d’une mise en forme rédactionnelle.

Tous les documents publiés le sont à la discrétion de l’OSCE. Les textes publiés ne donnent droit à aucune rétribution. Veuillez écrire à:
oscemagazine@osce.org

Image de couverture
Candidates for power ©
Par Carlos Echeverria Kossak

Artiste d’origine polonaise et équatorienne, Carlos Echeverria Kossak coordonne actuellement le Département des beaux-arts de l’Université Saint-François de Quito (Équateur).

